



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DES RELATIONS SOCIALES,  
DE LA FAMILLE,  
DE LA SOLIDARITÉ  
ET DE LA VILLE

SECRETARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DES AÎNÉS



Lancement de la mission «Vivre chez soi»

Le 18 février 2010

Contact presse : 01 44 38 96 38



## Nora Berra

Secrétaire d'Etat chargée des Aînés

Vivre à la fois plus longtemps et en bonne santé est un nouveau défi, pour les individus et pour la société. Alors que nos aînés, dans leur immense majorité, manifestent le désir de continuer à vivre chez eux le plus longtemps possible, il est plus que jamais nécessaire d'adapter nos politiques publiques en leur faveur.

Il devient donc urgent de changer de cap en privilégiant le vivre chez soi, comme choix individuel et collectif, pour favoriser l'autonomie, la mobilité et la réalisation de projets de vie.

C'est une décision stratégique pour les décennies à venir. Car cet enjeu politique majeur implique également une véritable dimension de croissance économique, d'innovations en matière de services et de technologies, et de développement de nos territoires.

C'est pourquoi j'ai pris l'initiative de lancer une mission globale intégrant six champs d'action pour assurer les garanties nécessaires du vivre chez soi et répondre aux besoins et aux attentes de nos aînés.

# OFFRIR LA LIBERTE A NOS AINES DE VIVRE CHEZ EUX

Nora BERRA, Secrétaire d'Etat chargée des Aînés, lance la mission «Vivre chez soi», en partenariat avec le Centre National de Référence (CNR), et de quatre autres organismes la CNAV, la CNSA, la DGCS, la CCMSA\*.

L'objectif de la mission est de favoriser le plus longtemps possible l'autonomie à domicile, de trouver les outils essentiels, et d'apporter des mesures concrètes à l'aboutissement du «vivre chez soi».

Cette réflexion sera menée sous la direction d'Alain FRANCO, Directeur du CNR, qui remettra dans quatre mois un rapport final à Nora BERRA, Secrétaire d'Etat chargée des Aînés.

## Chiffres clés

- Les 60 ans et plus
  - 2009 : 22,6% de la population  
14,4 millions de personnes
  - 2050 : 32% de la population  
22,3 millions de personnes
- Une espérance de vie en hausse
  - Femme : 84,5 ans
  - Homme : 77,8 ans
- Plus de 90% de personnes âgées de plus de 60 ans vivent à domicile

Elle se déclinera en six volets d'action conduits par des personnalités reconnus dans leur domaine. Ils auront la charge de constituer des groupes pluridisciplinaires, d'en animer les travaux et de faire des propositions opérationnelles.

La synthèse collective devra aboutir à un état des lieux précis des six domaines, à des préconisations et l'élaboration d'outils juridiques, réglementaires, financiers, techniques et organisationnels nécessaires à la mise en oeuvre de cette nouvelle dynamique.

## Six volets d'action

1. Diagnostic autonomie habitat : **Bertrand DELCAMBRE**
2. Technologies et services pour l'autonomie : **Maryvonne LYAZID**
3. Mobilité et urbanisme : **Jean-Pierre AQUINO**
4. Métiers, compétences et formations : **Yves MATILLON**
5. Inclusion et prévention des discriminations : **Gilles DUTHIL**
6. Optimisation de gestion des services : **Michèle DEBONNEUIL**

CNAV : Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse  
CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie  
DGCS : Direction Générale de la Cohésion Sociale  
CCMSA : Caisse Centrale de la Mutuelle Sociale Agricole



# Six volets d'action

## Coordinateur de la mission « Vivre chez soi »



**Alain FRANCO**

Président du Centre National de Référence (CNR)

Spécialiste en cardiologie et médecine interne, Alain FRANCO s'est consacré à différents programmes scientifiques et académiques, locaux, régionaux ou européens, avant de devenir Président de la société Française de gériatrie et de gérontologie.

C'est après avoir fondé et présidé le Collège Professionnel des Gériatres Français (CPGF) de 2002 à 2008, qu'il devient Président et fondateur de la Société Française de Technologies pour l'Autonomie et Gérontechnologie (SFTAG), en 2006. Il est désormais Président de l'International Society for Gerontechnology (ISG), Président du CNR ainsi que Secrétaire Général et Vice Président de l'Association Internationale de Gérontologie et Gériatrie (IAGG) jusqu'en 2013. Enfin, il est depuis 2010, Président du Congrès International Francophone de Gérontologie et Gériatrie à Nice.

### **Le Centre National de Référence**

Le Centre de Référence « Santé à Domicile et Autonomie » a pour objet d'aider au développement et au bon usage de solutions pour prendre en charge la santé et la dépendance à domicile. Il assure des missions d'intérêt général et de services à destination de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur. Le Centre de Référence est structuré sous forme d'un réseau d'innovation permettant d'assurer une coordination efficace des activités à l'échelle nationale.

# Diagnostic autonomie et habitat

**Bertrand DELCAMBRE**

Président du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment

Si les aînés expriment le souhait de vivre chez eux, le domicile reste encore le principal lieu à risques (isolement, accidents domestiques, abus de confiance...). Le rôle de la prévention à domicile sera déterminant pour favoriser le « vivre chez soi ». Il s'agit de créer un dispositif destiné aux aînés, leur permettant de réaliser un diagnostic « autonomie habitat » comprenant également leur environnement immédiat. Cet outil sera associé à des mesures d'adaptation du logement avec l'objectif d'assurer l'autonomie, la sécurité et la qualité de vie. Il sera opposable aux concepteurs, distributeurs, gestionnaires et prestataires de services.

## Objectifs

- Réaliser un état des lieux;
- Elaborer une méthodologie d'intervention;
- Construire un référentiel des compétences;
- Définir le cadre institutionnel et financier de mise en œuvre du diagnostic.

## Partenaires cibles

Institutions publiques, organismes sociaux, collectivités locales, assurances, instituts de prévoyance, mutuelles, caisses de retraite, fondations, entreprises, associations, professionnels.



Polytechnicien, ingénieur général des ponts et chaussées, Bertrand DELCAMBRE a été pendant 20 ans en poste au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) de Sophia-Antipolis où il a notamment créé une équipe de recherche dans des domaines nouveaux pour le monde du bâtiment (robotique, CAO,...). Il est depuis novembre 2008 Président du Conseil Scientifique et Technique du Bâtiment de Marne-la-Vallée.

**Bertrand DELCAMBRE**  
bertrand.delcambre@cstb.fr

# Technologies et services pour l'autonomie

Maryvonne LYAZID

Adjointe au directeur général Fondation Caisse d'épargne pour la solidarité

Les technologies de l'autonomie sont un levier important du vivre chez soi. Elles répondent aux besoins et aux attentes des aînés (autonomie, mobilité, accès à l'information et aux services, sécurité, prévention santé, liens familiaux...). Elles soulagent les aidants familiaux et professionnels de certaines contraintes et tâches matérielles, et favorisent une plus grande coordination. Miser sur ces technologies, c'est aussi miser sur des gains de croissance économique, des créations d'emplois qualifiés et une compétitivité internationale. Un secteur en émergence, des offres de produits et services foisonnants, mais le marché domestique n'est pas mature faute d'un environnement institutionnel, social et d'un modèle économique. L'enjeu est de lever ces freins et de promouvoir le développement de ce secteur en France.

## Objectifs

- Identification des technologies et services utiles susceptibles d'être développés rapidement (internet, services mobiles, domotique...);
- Définir les conditions du développement (normes techniques et partenariats public-privé...);
- Mise en place d'un plan de communication nationale sur l'usage des technologies pour le « Vivre chez soi ».

## Partenaires cibles

Institutions publiques, organismes sociaux, collectivités locales, industries, assurances, instituts de prévoyance, mutuelles, caisses de retraite, fondations, entreprises, associations.



Après avoir été Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales à Strasbourg, Maryvonne LYAZID a présidé des groupes de travail nationaux auprès du Directeur Général de l'Action Sociale dans le champ du Handicap. Elle a contribué à la formation des différentes fonctions publiques aux questions européennes au sein du Centre des Etudes européennes de Strasbourg. Elle a rejoint par la suite en 2002 la Caisse d'Epargne en tant qu'Adjointe du Directeur Général.

**Maryvonne LYAZID**  
maryvonne.lyazid@fondation.caisseepargne.fr

# Mobilité et urbanisme

**Dr Jean-Pierre AQUINO**

Gériatre, Président de la Société Française de Gériatrie et de Gérontologie

Les aînés sont fortement attachés à leur autonomie liée à la mobilité. En effet, pouvoir sortir de chez soi, se déplacer librement dans la ville, accéder aux commerces, aux services de proximité et aux loisirs, est un facteur essentiel du vivre chez soi. Trois facteurs clés sont en jeu: l'environnement au sens du territoire de vie, les modes de déplacement et la sécurité. S'ils sont de plus en plus nombreux à conduire, ils le sont aussi parmi les victimes d'accidents de la route. Par ailleurs, avec l'avancée en l'âge, le risque d'accidents et de chûtes dans les espaces publics (rues, places, passages piétons, feux...) et les parties communes (escalier...) augmente. Dès lors, il devient indispensable de favoriser un usage maîtrisé de la voiture, d'adapter des moyens de déplacements avec un coût accessible aux individus et supportable par la collectivité. Enfin, plus généralement, cette stratégie doit agir également sur l'aménagement des espaces publics, des réseaux de transports et du mobilier urbain.

## Objectifs

- Etat des lieux;
- Construire un dispositif d'information et de conseil permettant aux aînés de pouvoir conduire le plus longtemps possible et en toute sécurité;
- Favoriser des moyens de transport de proximité mieux adaptés aux déplacements des aînés;
- Intégrer les besoins de mobilité des aînés dans les documents d'urbanisme et de planification (Schémas de Cohérence Territoriale, Plans Locaux d'Urbanisme et Plans des Déplacements Urbains (PDU)).

## Partenaires cibles

Institutions publiques, organismes sociaux, collectivités locales, industries, promoteurs et constructeurs immobiliers, entreprises de transports, assurances, professionnels de l'urbanisme, de l'architecture et du design, caisses de retraite, associations.



Docteur associé au Collège de médecin des Hôpitaux de Paris, Jean-Pierre AQUINO est spécialiste en médecine interne, gériatrie et santé publique. Il a notamment pris part à la mise en place du plan Alzheimer dans le cadre de groupes de travail. Il a été nommé en 2008 Président du Comité de suivi du plan national Bien Vieillir et il est aujourd'hui médecin chef d'établissements de la Clinique de la Porte Verte (Versailles).

**Jean-Pierre AQUINO**  
jpaquino@cliniqueporteverte.com

# Métiers, compétences et formations

Yves MATILLON

Professeur d'épidémiologie clinique – Université de Lyon 1

Des services de qualité et accessibles sont indispensables au « Vivre chez soi ». Les métiers sont nombreux : aide à la vie, aide ménagère, infirmière, aide soignante, aide médico-psychologique, animateur, portage de repas, aide à la mobilité, métiers de la sécurité et du gardiennage, métiers du bâtiment... Les besoins sont croissants et, en même temps, le secteur reste moins attractif car les métiers ont une faible visibilité et sont peu valorisés sur le marché de l'emploi. Par ailleurs, en raison des départs massifs à la retraite, ce secteur risque de connaître une aggravation de la pénurie en ressources humaines. Il devient donc urgent de valoriser les métiers et compétences du vivre chez soi, d'accompagner leur évolution et de structurer les filières de formation professionnelle.

## Objectifs

- Identifier les métiers présents et futurs du « Vieillir chez soi » et identifier les métiers prêts à une mobilisation adaptée rapide;
- Proposer pour les premiers métiers identifiés et susceptibles de s'adapter rapidement un projet de labellisation des compétences (pharmaciens d'officine, aide à la vie).

## Partenaires cibles

Institutions publiques, organismes sociaux, organismes collecteurs, de formation, de certification, éducation nationale, enseignement supérieur, collectivités locales, entreprises et leurs groupements professionnels.

# Inclusion et prévention des discriminations

**Gilles DUTHIL**

Président – Institut Silverlife

Les aînés sont confrontés à des nombreux obstacles, freins et situations de discrimination dans de nombreux domaines : l'emploi et la gestion des carrières, l'accès aux services, aux crédits immobiliers et de consommation, aux assurances (complémentaires santé, rapatriement), aux voyages, location de voitures, de logements... Cette situation ne favorise pas le vivre chez soi et va à l'encontre des besoins et des attentes des aînés, et elle est opposée aux principes de notre société fondée sur l'égalité de droits. Par ailleurs, exclure des aînés de ces leviers de consommation freine l'économie : le bâtiment, les services, les transports et les loisirs...

Cette réalité, de moins en moins acceptée par les aînés et le réseau associatif, est relayée depuis peu par la presse et les médias.

## Objectifs

- Elaborer une « Charte des Aînés » visant à prévenir les discriminations envers cette population;
- Identifier et lever les freins pouvant favoriser aujourd'hui les discriminations;
- Proposer des recommandations pratiques tendant à prévenir les discriminations dans le futur.

## Partenaires cibles

Institutions publiques, organismes sociaux, entreprises, assurances banques tour operator, agences immobilières et de prestations de services, représentants des usagers, associations de consommateurs.



Enseignant, consultant, animateur du centre de recherche SilverLife sur l'économie du vieillissement et du Groupement du Bien Vieillir en Ile de France.

**Gilles DUTHIL**  
gilles.duthil@silverlife-institute.com

# Optimisation de gestion des services

**Michèle DEBONNEUIL**

Inspecteur général des finances

Pour réussir le « vivre chez soi », une vision économique globale est indispensable. Celle-ci exige un changement important dans la façon de satisfaire les besoins, d'organiser l'offre et de la financer. D'une part, il s'agit d'accompagner les aînés dans leur parcours de vie, et d'autre part, de lier ce marché à celui s'intéressant aux besoins de l'ensemble des Français. Cette double articulation est nécessaire. Elle permet aux acteurs de bénéficier d'infrastructures génériques communes à coûts réduits grâce au partage des coûts fixes. Ils peuvent ainsi se recentrer sur leur cœur de métier et consacrer les fonds disponibles pour financer les parties spécifiques souvent très coûteuses (ex. personnes dépendantes, ou atteintes de la maladie d'Alzheimer...). Grâce aux technologies de l'information et de la communication, cette nouvelle organisation économique des services pourra fournir des prestations de qualité, adaptées, accessibles à tous et soutenable par la collectivité.

## Objectifs

- Etat des lieux de l'organisation et de la gestion des prestations des services à la personne;
- Exploitation d'un prototype de téléphone mobile NFC (appel à projets DGCIS) pour équiper à grande échelle dans 5 départements volontaires tous les prestataires de services et les usagers;
- Evaluation de l'impact de ces expérimentations et diffusion de ces outils à l'ensemble du territoire national;
- Développement de nouvelles applications destinées aux aînés, à leur entourage familial et aux prescripteurs.

## Partenaires cibles

Institutions publiques, organismes sociaux, collectivités locales, fédérations d'associations et d'entreprises de services, industriels, assurances, banques, associations d'aînés, des familles, organismes de certification.

# NOS PARTENAIRES

